



La Fondation  
nationale  
Légion

The Legion  
National  
Foundation

Légion

**GAGNEZ UN  
VOYAGE !**

Gagnez un voyage pour deux à Ottawa pour représenter la jeunesse du Canada à la Cérémonie nationale du jour du Souvenir, le 11 novembre de l'année prochaine.

# CONCOURS NATIONAL DU SOUVENIR



CRÉATION DE

**CHENGYUN  
(MELODY) XU**

VANCOUVER, C.-B.

# POUR LES JEUNES

DIRECTIVES – CONCOURS LITTÉRAIRE,  
D’AFFICHES ET DE VIDÉO

Juillet 2023

# CONCOURS NATIONAL DU SOUVENIR POUR LES JEUNES

Dans le cadre des Concours nationaux du Souvenir pour les jeunes, les jeunes Canadiens et Canadiennes sont invités à rendre hommage aux vétérans du Canada, à contribuer à promouvoir le Souvenir et à favoriser la tradition du Souvenir chez tous les Canadiens par l'entremise de l'art visuel, de l'écriture et, maintenant, de la vidéo. La Fondation nationale Légion, en partenariat avec La Légion royale canadienne et les écoles du pays, invite les élèves des écoles canadiennes à soumettre leur affiche ou leur œuvre littéraire par l'entremise de leur filiale locale de la Légion, et, dans le cas de leur vidéo, en ligne par l'entremise du site [ConcoursDuSouvenir.ca](http://ConcoursDuSouvenir.ca).

Les filiales locales et les directions provinciales de la Légion voient, à leur palier respectif, à sélectionner les entrées gagnantes et à transmettre leurs finalistes à la Fondation nationale Légion à Ottawa. Un jury, composé de professionnels de l'art, évalue les œuvres des finalistes et désigne les gagnants nationaux.

La Fondation nationale Légion décerne un prix en argent à tous les gagnants nationaux et commandite également un voyage à Ottawa pour tous les gagnants seniors de première place, afin qu'ils puissent assister à la cérémonie nationale du jour du Souvenir où ils déposeront une couronne au nom de la jeunesse du Canada. Ils auront également l'occasion de rencontrer la gouverneure générale et de lui rendre visite.

## CONTACTEZ-NOUS

Pour toute question concernant les Concours nationaux du Souvenir pour les jeunes, veuillez contacter [contests@legion.ca](mailto:contests@legion.ca).

Rendez-vous sur le site [ConcoursDuSouvenir.ca](http://ConcoursDuSouvenir.ca) pour consulter les Règlements officiels, lesquels seront accessibles à compter du 1er septembre. Dans le cas où les conditions stipulées dans les Règlements officiels devaient différer de celles divulguées dans tout autre énoncé de documents relatifs aux concours, les conditions stipulées dans les Règlements officiels prévaudront.

# CONCOURS DÉFI VIDÉO

Les participants sont invités à exercer leurs talents de narrateur pour créer **une courte vidéo sur le thème du Souvenir**. Les vidéos doivent être soumises par l'intermédiaire du site [Web ConcoursDuSouvenir.ca](http://WebConcoursDuSouvenir.ca). Les œuvres gagnantes au niveau provincial sont ensuite transmises à la Fondation nationale Légion à Ottawa pour être jugées au niveau national.

## RÈGLEMENTS

- 1** Tous les élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année (au Québec : de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire) des écoles canadiennes sont admissibles à ce concours.
- 2** Les étudiant.e.s qui ont quitté le système éducatif depuis plus de deux années consécutives ne peuvent pas participer au concours défi vidéo, à quelque niveau que ce soit.
- 3** Pendant le processus de soumission en ligne, les participants âgés de 17 ans ou moins doivent confirmer qu'ils disposent d'une autorisation parentale.
- 4** Toutes les vidéos doivent être soumises en ligne à l'adresse [ConcoursDuSouvenir.ca](http://ConcoursDuSouvenir.ca).
  - a** Pour soumettre votre vidéo, elle doit être téléchargée sur YouTube. Les participants doivent fournir le lien public et partageable de leur vidéo finale au cours de la procédure de soumission en ligne.
  - b** Les vidéos réalisées par un groupe doivent être téléchargées et attribuées à un seul membre du groupe responsable de la soumission. Toute la correspondance et les prix seront adressés uniquement au membre du groupe qui a soumis la vidéo. Des mentions supplémentaires peuvent être ajoutées au moment de remplir le formulaire de soumission.
- 5** Toutes les vidéos admissibles doivent avoir une durée minimale de 30 secondes et maximale de 2 minutes.
- 6** Les vidéos peuvent être en anglais, en français ou bilingues.
- 7** Toutes les œuvres soumises doivent être des réalisations originales du participant. Les œuvres qui semblent rendues par une intelligence artificielle ne seront pas acceptées.
- 8** Toute séquence vidéo, image, son ou musique de source externe dans la vidéo doit faire l'objet d'une licence en bonne et due forme et/ou être libre de droits.
- 9** La copie ou la reproduction d'œuvres déjà publiées, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite de l'auteur ou de la source, ou sans identification de l'auteur ou de la source dans l'œuvre, entraînera la disqualification automatique de l'œuvre.
- 10** L'œuvre doit refléter le Souvenir avec un thème canadien. Si des symboles sont utilisés, les symboles canadiens doivent être prépondérants. Ces symboles nationaux sont les monuments commémoratifs de guerre, les drapeaux canadiens et provinciaux, les armoiries et les fleurs, oiseaux ou animaux représentatifs, ainsi que toutes les formes de tenues militaires canadiennes historiques et actuelles.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

### CONTENU ET CLARTÉ

**40**

L'œuvre adhère-t-elle au thème du Souvenir? Transmet-elle un message clair ou une émotion en rapport avec le thème? Est-elle cohérente? Est-ce qu'elle maintient le cap d'un bout à l'autre?

### CRÉATIVITÉ ET ORIGINALITÉ

**30**

L'œuvre suscite-t-elle et maintient-elle l'intérêt? Est-elle réfléchie, émouvante, inspirante et/ou percutante? Le contenu de la vidéo semble-t-il original ou est-il présenté de manière originale? L'œuvre semble-t-elle être originale, produite par le participant, dans le cadre du concours?

### PRODUCTION ET QUALITÉ

**30**

Quelle est la qualité générale de la production, tant sur le plan visuel que sur le plan sonore? L'œuvre semble-t-elle avoir été réalisée de manière réfléchie, bien planifiée et bien rythmée? La vidéo se déroule-t-elle de manière fluide, sans problème technique, audio ou de montage? La limite de temps est-elle respectée?

## PRIX

Tous les prix seront attribués sur recommandation des juges, dont la décision sera sans appel. Après avoir été informé.e de sa sélection en tant que gagnant.e au niveau de la Fondation nationale Légion, l'étudiant.e accepte que la Fondation nationale Légion et La Légion royale canadienne utilisent son œuvre exclusivement et dans un but non lucratif pour une période d'un an, après quoi tous les droits d'utilisation reviendront à l'étudiant.e.

NIVEAU SÉNIOR | 10<sup>E</sup>, 11<sup>E</sup> ET 12<sup>E</sup> ANNÉE (AU QUÉBEC : 4<sup>E</sup> ET 5<sup>E</sup> SECONDAIRE)

**1<sup>ER</sup> PRIX**

**1000 \$**

**2<sup>E</sup> PRIX**

**500 \$**

**3<sup>E</sup> PRIX**

**250 \$**

Le gagnant senior qui se mérite la première place est également invité à Ottawa pour un voyage tous frais payés par la Fondation nationale Légion afin de représenter la jeunesse canadienne lors de la cérémonie nationale du jour du Souvenir. Le gagnant doit être accompagné d'un parent ou d'un tuteur.

NIVEAU INTERMÉDIAIRE | 7<sup>E</sup>, 8<sup>E</sup> ET 9<sup>E</sup> ANNÉE (AU QUÉBEC : 1<sup>ÈRE</sup>, 2<sup>E</sup> ET 3<sup>E</sup> SECONDAIRE)

**1<sup>ER</sup> PRIX**

**500 \$**

**2<sup>E</sup> PRIX**

**250 \$**

**3<sup>E</sup> PRIX**

**150 \$**

Tous les gagnants de la première place reçoivent un prix en espèces et une plaque personnalisée. Leur établissement d'enseignement reçoit également une plaque. Les gagnants de la deuxième et troisième place reçoivent un prix en espèces et un certificat.

Création de Khadijah Varteji



# GUIDE DE DÉMARRAGE PRATIQUE



Création de Linda He

**Quel type de vidéo puis-je soumettre?** Votre vidéo peut être n'importe quoi, du court métrage à l'animation, du moment qu'elle illustre les thèmes canadiens du Souvenir. Votre vidéo pourrait être :

- Un court métrage
- Un documentaire
- Une entrevue
- Une animation
- Une reconstitution
- Un message d'intérêt public
- Une performance ou un discours enregistrés

## RESSOURCES CRÉATIVES GRATUITES

Toute séquence, image, son ou musique dans la vidéo qui n'a pas été créée par toi doit faire l'objet d'une licence et/ou être libre de droits. Voici quelques liens utiles vers des médias que tu peux utiliser :

**SON/MUSIQUE** | [freesound.org](https://freesound.org) | [epidemicsound.com](https://epidemicsound.com)

**VIDÉO** | [pexels.com/videos](https://pexels.com/videos) | [coverr.co](https://coverr.co)

**PHOTOS** | [pexels.com](https://pexels.com) | [unsplash.com](https://unsplash.com)

## SOUMETTRE LA VIDÉO

Pour soumettre votre vidéo, il faut d'abord la télécharger sur YouTube. Tu dois fournir le lien YouTube public et partageable en remplissant le formulaire de soumission du concours sur le site Web [ConcoursDuSouvenir.ca](https://ConcoursDuSouvenir.ca).

## POUR TÉLÉCHARGER :

# 1

Se connecter ou créer un compte YouTube à [studio.youtube.com](https://studio.youtube.com).

# 2

Cliquer sur le bouton + Créer et sélectionner Importer des vidéos.

# 3

Suivre les instructions pour le processus de téléchargement. Assure-toi que les paramètres de ta vidéo sont les suivants :

a. Donne un **titre** à ta vidéo YouTube selon les critères suivants :

YRC[année]-Nom de l'étudiante-Vidéo

b. Les options de **l'auditoire** sont réglées sur « Oui, c'est conçu pour les enfants ».

c. Les options de **visibilité** sont réglées à « Publique. »

# 4

Une fois la vidéo téléchargée, copie le lien et inclus-le dans le formulaire de participation au concours.

# VIDÉO

# CONCOURS D’AFFICHES

Les participants sont invités à exercer leur talent artistique pour **créer une affiche sur le thème du Souvenir**. Les œuvres gagnantes au niveau des filiales de la Légion se rendent aux concours provinciaux de la Légion. Les œuvres des finalistes sont ensuite envoyées à la Fondation nationale Légion à Ottawa pour être jugées au niveau national.

Les œuvres qui remportent la première place sont exposées au Musée canadien de la guerre à partir du mois de novembre jusqu’au mois d’octobre de l’année suivante. Les œuvres qui se méritent la deuxième et la troisième places sont exposées dans le foyer des édifices du Parlement au cours de la période annuelle du Souvenir, en novembre. Les œuvres seront rendues aux artistes par l’intermédiaire du siège national de La Légion royale canadienne à la fin de la période d’exposition.

## RÈGLEMENTS

**1** Tous les élèves de la maternelle à la 12e année (au Québec : de la maternelle à la 5e secondaire) des écoles canadiennes sont admissibles à ce concours.

**2** Les étudiant.e.s qui ont quitté le système éducatif depuis plus de deux années consécutives ne peuvent pas participer au concours d’affiches, à quelque niveau que ce soit.

**3** Toutes les œuvres doivent être déposées physiquement à une filiale de la Légion. Veuillez contacter la filiale de la Légion la plus proche de chez vous pour connaître la date limite d’envoi des inscriptions : [www.legion.ca/fr/pour-nous-joindre/localisez-votre-filiale](http://www.legion.ca/fr/pour-nous-joindre/localisez-votre-filiale).

**4** Les participants doivent remplir et inclure un formulaire d’inscription officiel avec leur œuvre. (Pas d’agrafes.) Ce formulaire est disponible auprès de votre filiale locale de la Légion ou en ligne à [ConcoursDuSouvenir.ca](http://ConcoursDuSouvenir.ca).

**5** Les participants âgés de 17 ans ou moins doivent confirmer qu’ils disposent d’une autorisation parentale sur leur formulaire d’inscription officiel.

**6** Toutes les œuvres admissibles doivent avoir des dimensions maximales de 56 cm x 71 cm.

**7** Veuillez soumettre votre œuvre illustrée, peinte ou dessinée à la main dans la catégorie appropriée du concours d’affiches : **Couleur** ou **Noir et blanc**.

**8** Les participants peuvent s’inscrire à la fois dans la catégorie couleur et dans la catégorie noir et blanc, mais ils ne peuvent le faire qu’une seule fois par catégorie.

**9** Les œuvres doivent être présentées sur du papier ou du carton Bristol. Les œuvres réalisées sur d’autres matériaux tels que la toile, le papier photo ou les matériaux artisanaux tels que la mousse, les textiles ou le bois ne seront pas acceptées.

**10** Toutes les soumissions doivent être des œuvres originales du participant et démontrer une compétence en art visuel telle que le dessin, la peinture ou l’illustration. Les œuvres admissibles doivent être réalisées par une personne : les œuvres qui semblent être générées par ordinateur, par l’intelligence artificielle ou par une machine ne seront pas acceptées.

**11** La copie ou la reproduction d’œuvres déjà publiées, en tout ou en partie, sans l’autorisation écrite de l’auteur ou de la source, ou sans identification de l’auteur ou de la source dans l’œuvre, entraînera la disqualification automatique de l’œuvre.

**12** L’œuvre doit refléter le Souvenir avec un thème canadien. Si des symboles sont utilisés, les symboles canadiens doivent être prépondérants. Ces symboles nationaux sont les monuments commémoratifs de guerre, les drapeaux canadiens et provinciaux, les armoiries et les fleurs, oiseaux ou animaux représentatifs, ainsi que toutes les formes de tenues militaires canadiennes historiques et actuelles.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

### CONTENU ET CLARTÉ

**40**

L'œuvre adhère-t-elle au thème du Souvenir? Transmet-elle un message, un point de vue ou une émotion? Le message, le point de vue ou l'émotion sont-ils clairs et pertinents?

### CRÉATIVITÉ ET ORIGINALITÉ

**30**

L'œuvre est-elle attrayante, captivante ou intéressante sur le plan visuel? Est-elle évocatrice, inspirante et/ou percutante? Le contenu de l'affiche semble-t-il original ou est-il présenté de manière originale? L'œuvre semble-t-elle être originale, produite par le participant, dans le cadre du concours?

### PRODUCTION ET QUALITÉ

**30**

Quelle est la qualité générale de l'œuvre et le niveau de peaufinage? La taille est-elle conforme aux exigences? L'œuvre témoigne-t-elle de la volonté d'atteindre un style personnel ou artistique particulier? Démontre-t-elle une compétence en art visuel telle que le dessin, la peinture ou l'illustration?

## PRIX

Tous les prix seront attribués sur recommandation des juges, dont la décision sera sans appel. Après avoir été informé.e de sa sélection en tant que gagnant.e au niveau de la Fondation nationale Légion, l'étudiant.e accepte que la Fondation nationale Légion et La Légion royale canadienne utilisent son œuvre exclusivement et dans un but non lucratif pour une période d'un an, après quoi tous les droits d'utilisation reviendront à l'étudiant.e.

NIVEAU SÉNIOR | 10E, 11E ET 12E ANNÉE (AU QUÉBEC : 4E ET 5E SECONDAIRE)

1 <sup>ER</sup> PRIX	1000 \$	2 <sup>E</sup> PRIX	500 \$	3 <sup>E</sup> PRIX	250 \$
----------------------	---------	---------------------	--------	---------------------	--------

Le gagnant senior qui se mérite la première place est également invité à Ottawa pour un voyage tous frais payés par la Fondation nationale Légion afin de représenter la jeunesse canadienne lors de la cérémonie nationale du jour du Souvenir. Le gagnant doit être accompagné d'un parent ou d'un tuteur.

NIVEAU INTERMÉDIAIRE | 7E, 8E ET 9E ANNÉE (AU QUÉBEC : 1ÈRE, 2E ET 3E SECONDAIRE)

1 <sup>ER</sup> PRIX	500 \$	2 <sup>E</sup> PRIX	250 \$	3 <sup>E</sup> PRIX	150 \$
----------------------	--------	---------------------	--------	---------------------	--------

NIVEAU JUNIOR | 4E, 5E, ET 6E ANNÉE

1 <sup>ER</sup> PRIX	250 \$	2 <sup>E</sup> PRIX	200 \$	3 <sup>E</sup> PRIX	125 \$
----------------------	--------	---------------------	--------	---------------------	--------

NIVEAU PRIMAIRE | MATERNELLE, 1ÈRE, 2E, ET 3E ANNÉE

1 <sup>ER</sup> PRIX	200 \$	2 <sup>E</sup> PRIX	150 \$	3 <sup>E</sup> PRIX	100 \$
----------------------	--------	---------------------	--------	---------------------	--------

Tous les gagnants de la première place reçoivent un prix en espèces et une plaque personnalisée. Leur établissement d'enseignement reçoit également une plaque. Les gagnants de la deuxième et troisième place reçoivent un prix en espèces et un certificat.



# CONCOURS LITTÉRAIRE RABBIN-BULKA

Les participants sont invités à exercer leur créativité pour rédiger une dissertation et/ou un poème sur le thème du Souvenir.

Les œuvres gagnantes au niveau des filiales de la Légion se rendent aux concours provinciaux de la Légion. Les œuvres des finalistes sont ensuite envoyées à la Fondation nationale Légion à Ottawa pour être jugées au niveau national.

Les œuvres qui remportent la première place, niveau senior seulement, sont exposées au Musée canadien de la guerre à partir du mois de novembre jusqu'au mois d'octobre de l'année suivante.

## RÈGLEMENTS

**1** Tous les élèves de la 4e à la 12e année (au Québec : de la 4e année à la 5e secondaire) des écoles canadiennes sont admissibles à ce concours.

Les étudiant.e.s qui ont quitté le système éducatif depuis plus de deux années consécutives ne peuvent pas participer au concours littéraire Rabbin-Bulka, à quelque niveau que ce soit.

**2** Toutes les œuvres doivent être déposées physiquement à une filiale de la Légion. Veuillez contacter la filiale de la Légion la plus proche de chez vous pour connaître la date limite d'envoi des inscriptions :

[www.legion.ca/fr/pour-nous-joindre/localisez-votre-filiale](http://www.legion.ca/fr/pour-nous-joindre/localisez-votre-filiale).

**3** Les participants doivent remplir et inclure un formulaire d'inscription officiel avec leur œuvre. (Pas d'agrafes.) Ce formulaire est disponible auprès de votre filiale locale de la Légion ou en ligne à [ConcoursDuSouvenir.ca](http://ConcoursDuSouvenir.ca).

**4** Les participants âgés de 17 ans ou moins doivent confirmer qu'ils disposent d'une autorisation parentale sur leur formulaire d'inscription officiel.

**5** Les œuvres peuvent être soumises en anglais ou en français.

**6** Les œuvres doivent être imprimées ou manuscrites d'un seul côté de la page.

**7** Les œuvres ne doivent pas dépasser la limite de mots ou de lignes indiquée sur le formulaire de participation.

**8** **NIVEAU SENIOR** : Les participants soumettront une dissertation d'un maximum de 800 mots ou un poème d'un maximum de 32 lignes.

**NIVEAU INTERMÉDIAIRE** : Les participants soumettront une dissertation d'un maximum de 500 mots ou un poème d'un maximum de 32 lignes.

**NIVEAU JUNIOR** : Les participants soumettront une dissertation d'un maximum de 350 mots ou un poème d'un maximum de 32 lignes.

**9** Une personne peut soumettre à la fois une dissertation et un poème, mais elle ne peut soumettre qu'une seule œuvre par catégorie.

**10** Toutes les œuvres soumises doivent être des réalisations originales du participant. Les œuvres qui semblent générées par ordinateur, rendues par une intelligence artificielle ou par une machine ne seront pas acceptées.

**11** La copie ou la reproduction d'œuvres déjà publiées, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite de l'auteur ou de la source, ou sans identification de l'auteur ou de la source dans l'œuvre, entraînera la disqualification automatique de l'œuvre.

**12** L'œuvre doit refléter le Souvenir avec un thème canadien. Si des symboles sont utilisés, les symboles canadiens doivent être prépondérants. Ces symboles nationaux sont les monuments commémoratifs de guerre, les drapeaux canadiens et provinciaux, les armoiries et les fleurs, oiseaux ou animaux représentatifs, ainsi que toutes les formes de tenues militaires canadiennes historiques et actuelles.



## QUI EST LE RABBIN BULKA?

Réputé pour son dévouement envers les hommes et les femmes qui ont servi le Canada, le rabbin Reuven Bulka a souvent été surnommé le « rabbin du Canada ». Pendant des années, il a prononcé des paroles émouvantes et poignantes lors des cérémonies du Souvenir et s'est efforcé d'avoir un impact sur la vie des vétérans canadiens.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

### CONTENU ET CLARTÉ

**40**

L'œuvre adhère-t-elle au thème du Souvenir? Transmet-elle un message clair ou une émotion en rapport avec le thème? Est-elle cohérente? Est-ce qu'elle maintient le cap d'un bout à l'autre?

### CRÉATIVITÉ ET ORIGINALITÉ

**30**

L'œuvre suscite-t-elle et maintient-elle l'intérêt? Est-elle réfléchie, émouvante, inspirante et/ou percutante? Le contenu de l'œuvre semble-t-il frais et original, ou est-il présenté de manière originale? L'œuvre reflète-t-elle un point de vue ou une expérience intéressante? Est-ce que l'auteur.e utilise avec succès des procédés d'écriture? (analogie, allégorie, métaphore, etc.) ou des procédés poétiques? (par exemple, le rythme, la forme, la métaphore, le symbolisme, etc.) L'œuvre semble-t-elle être originale, produite par le participant, dans le cadre du concours?

### PRODUCTION ET QUALITÉ

**30**

Quelle est la qualité générale de l'œuvre et le niveau de peaufinage? Le texte se lit-il de manière claire, réfléchie et à un rythme approprié? Les règles de syntaxe et de ponctuation sont-elles respectées? Le texte est-il exempt d'erreurs d'orthographe et de formatage ou de fautes de frappe? Le texte respecte-t-il la limite de mots ou de lignes?

## PRIX

Tous les prix seront attribués sur recommandation des juges, dont la décision sera sans appel. Après avoir été informé.e de sa sélection en tant que gagnant.e au niveau de la Fondation nationale Légion, l'étudiant.e accepte que la Fondation nationale Légion et La Légion royale canadienne utilisent son œuvre exclusivement et dans un but non lucratif pour une période d'un an, après quoi tous les droits d'utilisation reviendront à l'étudiant.e.

NIVEAU SÉNIOR | 10<sup>E</sup>, 11<sup>E</sup> ET 12<sup>E</sup> ANNÉE (AU QUÉBEC : 4<sup>E</sup> ET 5<sup>E</sup> SECONDAIRE)

1 <sup>ER</sup> PRIX	1000 \$	2 <sup>E</sup> PRIX	500 \$	3 <sup>E</sup> PRIX	250 \$
----------------------	---------	---------------------	--------	---------------------	--------

Le gagnant senior qui se mérite la première place est également invité à Ottawa pour un voyage tous frais payés par la Fondation nationale Légion afin de représenter la jeunesse canadienne lors de la cérémonie nationale du jour du Souvenir. Le gagnant doit être accompagné d'un parent ou d'un tuteur.

NIVEAU INTERMÉDIAIRE | 7<sup>E</sup>, 8<sup>E</sup> ET 9<sup>E</sup> ANNÉE (AU QUÉBEC : 1<sup>ÈRE</sup>, 2<sup>E</sup> ET 3<sup>E</sup> SECONDAIRE)

1 <sup>ER</sup> PRIX	500 \$	2 <sup>E</sup> PRIX	250 \$	3 <sup>E</sup> PRIX	150 \$
----------------------	--------	---------------------	--------	---------------------	--------

NIVEAU JUNIOR | 4<sup>E</sup>, 5<sup>E</sup>, ET 6<sup>E</sup> ANNÉE

1 <sup>ER</sup> PRIX	250 \$	2 <sup>E</sup> PRIX	200 \$	3 <sup>E</sup> PRIX	125 \$
----------------------	--------	---------------------	--------	---------------------	--------

Tous les gagnants de la première place reçoivent un prix en espèces et une plaque personnalisée. Leur établissement d'enseignement reçoit également une plaque. Les gagnants de la deuxième et troisième place reçoivent un prix en espèces et un certificat.

JE ME SOUVIENDRAI DE VOS BATAILLES  
PUIS DU FEU QUI ASSAILLE VOS ENTRAILLES  
JE ME SOUVIENDRAI DE CE QUE VOUS AVEZ  
FAIT POUR NOTRE PAYS  
VOUS, GRANDS COMBATTANTS HARDIS  
JE ME SOUVIENDRAI DES EXPLOSIONS  
QUI CRÉAIENT DES COMMOTIONS  
ACCOMPAGNÉES DES BOMBES  
QUI TOMBENT

CRÉATION DE  
**ÉLIA  
BLEU VOUA**  
MONT-CARMEL, QC



CRÉATION DE  
**MADISON  
BRADBURY**  
BAY ROBERTS, T.-N.-L.